

Plan du site | Documents et liens utiles | FAQ

Réalisations Accueil Photovoltaïque **Produits Proiets** News Contact

Photovoltaïque

Principe du PV

Aspects électriques

Aspects environnementaux

Aspects esthétiques

Aspects budgétaires

Les certificats verts

Accueil > Photovoltaïque > Le photovoltaïque : aspects environnementaux

Le photovoltaïque : aspects environnementaux

Le photovoltaïque, un investissement écologique

Le photovoltaïque exploite une source d'énergie gratuite, non polluante et quasiment illimitée : le soleil. Grâce au photovoltaïque, vous produisez une énergie écologique, d'origine renouvelable, et ce de manière autonome. Investir dans le photovoltaïque présente des avantages tant pour l'environnement que pour la santé humaine :

- production d'une énergie propre sans aucune émission de CO2;
- réduction de la consommation de combustibles épuisables et polluants ;
- recyclabilité de toutes les composantes du système photovoltaïque installé par
- absence d'émissions polluantes telles que les particules fines, le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, les composés organiques volatils...



Investir dans le ${\it photovolta\"ique}$, c'est également investir dans le ${\it long terme}$: votre installation photovoltaïque a une longévité de plus de 35 ans. Les fabricants garantissent généralement que leurs modules atteindront toujours 80 % de leur puissance initiale après une période de 20-25 ans. Par ailleurs, on constate que les premiers panneaux photovoltaïques installés il y a 40 ans sont pour la plupart toujours fonctionnels. Cette durée de vie particulièrement longue fait du photovoltaïque un produit durable.

Le photovoltaïque, un temps de retour énergétique limité pour un facteur de retour énergétique élevé

Si l'électricité produite par une installation photovoltaïque ne génère aucune émission de CO2, la fabrication des modules photovoltaïques, l'installation et le recyclage requièrent de l'énergie. Cette énergie doit donc être « remboursée » avant que l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques puisse être considérée comme propre. C'est ce qu'on appelle le temps de retour énergétique (energy payback time).

Pour la Belgique, le temps de retour énergétique s'élève en moyenne à moins de 4 ans, après quoi votre installation produit une énergie propre et renouvelable pendant de longues années. En effet, pour une installation photovoltaïque sur toiture en Belgique, le facteur de retour énergétique est de 8,4. En d'autres termes, sur sa durée de vie, le système photovoltaïque remboursera en moyenne 8,4 fois son contenu énergétique initial. Rendez-vous sur le site de l'EF4 pour <u>plus</u> d'informations sur le temps de retour énergétique et le facteur de retour énergétique.

Envie d'investir dans une solution à la fois écologique, durable et rentable ? Pour votre projet, faites confiance au savoir-faire de GI



Photovoltaïque Réalisations Produits **GDK** Contact Accueil Proiets News

GDK S.A.

Rue Phocas Lejeune 22 Parc Créalys / 5032 ISNES Tél.: +32 (0) 81 25 31 20 Fax: +32 (0) 81 74 34 99

E-mail: info@photovoltaiquebygdk.be

